



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ~~soixante~~ quatre vingt seize, le 06 décembre à 9H?
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session/ ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. Yves CORRE Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Date de convocation du Conseil municipal : 25.11.96

CONTRAT GES/COMMUNE

PRÉSENTS : MM. Tous les conseillers municipaux

Budget Assainissement

ABSENTS : MM. néant

Mlle JAFFRE Marie-Noëlle a été élu secrétaire.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 28.09.94, le Conseil Municipal avait autorisé le Maire a signer une convention concernant le suivi agronomique des épandages des boues de la station d'épuration avec le GES (sté d'assistance; de conseil, d'accompagnement en agro-aliment).

Considérant que les employés municipaux sont aptes a tenir un plan d'épandage des boues de la station d'épuration le Conseil municipal décide de résilier ce contrat pour les années à venir.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

le Maire,

CORRE yves.

